

« Aux Alentours par MAIF » : l'outil pour aider les citoyens à protéger leur habitation des risques climatiques

45% des Français ne savent pas à quels risques leur maison est exposée*. Face à la multiplication des catastrophes naturelles, l'acculturation et la sensibilisation se révèlent indispensables pour faire face aux conséquences des aléas climatiques. Intuitif, pédagogique et gratuit, « Aux Alentours par MAIF » permet aux utilisateurs de s'informer sur les services à proximité de chez eux mais aussi les risques naturels pouvant toucher leur habitation. Dorénavant, il est également possible pour les sociétaires MAIF de passer à l'action en réalisant un diagnostic inondation de leur logement directement sur le site

*Selon une étude de L'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT)

Informer et susciter le passage à l'action

Accessible à tous, « Aux Alentours par MAIF » contribue à l'acculturation et la prise de conscience du risque climatique via des conseils de prévention propres à une adresse renseignée. En agrégeant des données MAIF à des données ouvertes (géorisk, datagouv...), l'outil facilite l'accès à ces informations en un clic.

En renseignant leur adresse postale, les internautes peuvent découvrir les aléas naturels et les risques technologiques autour de chez eux (inondation, sécheresse, mouvement de terrain...). Le site leur indique également les points d'intérêt de chez eux (commerces, écoles, culture, mobilité...) et le prix de l'immobilier. Un bon moyen de disposer d'un avis éclairé lors d'un projet d'achat immobilier.

Les internautes peuvent également tester leurs connaissances en matière de prévention face aux risques naturels grâce à plusieurs quiz et obtenir ainsi des conseils pratiques pour en limiter les conséquences. (ex : conseils sécheresse géotechnique)

Augmenter la résilience de son habitat face au risque inondation

Créé en 2022, « Aux Alentours par MAIF » s'enrichit désormais avec un tout nouveau service permettant aux sociétaires MAIF, de réaliser un diagnostic inondation, en s'appuyant sur l'expertise de Mayane, leader français de l'Adaptation Climatique.

Lorsqu'un sociétaire renseigne une adresse située dans une zone à fort risque inondation, il lui est proposé de vérifier son éligibilité au Fonds Barnier. Il est alors contacté par les ingénieurs de Mayane qui vérifient la pertinence du diagnostic et la possibilité d'un financement (le sociétaire doit être situé en zone PAPI ou PPRI*). Le cas échéant, le diagnostic est mis en place afin d'identifier les points de vulnérabilité de son habitat.

*PAPI / PPRI : Programme d'Action de Prévention des Inondations / Plan de Prévention des Risques Inondation

Si les conditions ne sont pas réunies pour bénéficier de ce fonds, les sociétaires peuvent éventuellement obtenir la réalisation d'un diagnostic gratuit pour protéger leur logement via le dividende écologique de MAIF selon les critères suivants :

- Être propriétaire occupant de l'habitation
- Être exposé à l'inondation
- Avoir un contrat habitation MAIF depuis au moins 5 ans

Avec « Aux Alentours par MAIF », la mutuelle d'assurance franchit un cap dans la prévention et accompagne ses sociétaires dans la compréhension et la mobilisation des dispositifs d'aides et de financements existants afin de protéger au mieux leur habitat. Pour en savoir plus : [Aux Alentours par MAIF : votre logement est-il exposé aux risques climatiques ? \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)



Romain Liberge

Directeur marketing et Design groupe MAIF

« La prévention est un enjeu de la pérennité du modèle assurantiel. Nous souhaitons continuer à pouvoir assurer nos sociétaires en mettant tout en œuvre pour contenir le risque au maximum. Nous opérons un véritable changement de paradigme et devenons « assureur préventeur ». Avec « Aux Alentours par MAIF » nous souhaitons mettre à la disposition du plus grand nombre, un outil simple d'utilisation pour mieux appréhender les risques auxquels leur logement peut être confronté et leur permettre ainsi d'agir pour en limiter les conséquences. »



Emma Haziza

Directrice de Mayane

« L'adaptation des territoires face au risque d'inondation est une priorité et un enjeu crucial pour nos sociétés. Notre territoire métropolitain s'est développé et urbanisé durant des décennies dans des zones inondables. L'artificialisation des sols a contribué à accélérer le risque mais le plus grand danger qui arrive devant nous est clairement le réchauffement climatique. La fréquence et la dangerosité de ces phénomènes s'accroissent à mesure que l'atmosphère se réchauffe. Nous savons aujourd'hui accompagner les habitants à mettre en place des mesures qui empêchent l'eau de pénétrer dans les bâtiments et de réduire le risque d'endommagement. Il est donc grand temps d'agir massivement pour préserver nos concitoyens et les accompagner à accroître leur résilience ».

A propos de MAIF



6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de près de 4,5 milliards d'euros en 2022. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

Contact Presse MAIF

Yuki Martin

yuki.martin@maif.fr

06 62 27 66 23